

# IRPA



INSTITUT DE RECHERCHES PRATIQUES SUR L'AUTISME



## MÉDIATION PAR LE CHEVAL

*En partenariat avec le domaine de Fraisse*



## Pour qui ?

- Toute personne ayant un handicap mental et plus particulièrement toute personne avec autisme ou ayant des troubles envahissants du développement (TED)
- Quelles que soient les méthodes utilisées : pour des enfants qu'ils soient scolarisés ou non, pour des adultes ou des jeunes adultes, qu'ils soient ou non entrés dans la vie active

## Pourquoi ?

- Améliorer le vécu psycho-corporel et faire régresser les conséquences du handicap par l'établissement d'un lien privilégié et personnalisé avec le cheval
- Favoriser l'initiative personnelle et l'autonomie
- Développer la motivation, la confiance en soi et l'estime de soi
- Améliorer l'habileté relationnelle, communicationnelle et langagière
- Stimuler la psychomotricité

Doté d'une perception sensorielle hors du commun, le cheval est un véritable miroir des émotions humaines permettant l'« empathie » nécessaire à la relation. Il devient alors un médiateur pour les personnes en situation de handicap.

La médiation par le cheval est aujourd'hui reconnue comme un outil très efficace pour créer du lien avec le monde environnant, et harmoniser le vécu sensoriel et émotionnel.



## Comment ?

- Utilisation d'un protocole individualisé
  - Le protocole qui est proposé vise l'amélioration sensible des troubles psychiques, combiné avec des troubles moteurs.
  - Chaque prise en charge est précédée d'une séance d'évaluation en présence des parents et/ou des équipes médico-sociales et permet de définir des objectifs adaptés à la personnalité et aux difficultés de chacun.
  - Chaque séance fonctionne avec les paramètres suivants :
    - un lieu adapté à chacun : boxe de grande taille pour une première approche ou manège ou carrière ;
    - un cheval/poney : dont le comportement et l'éducation sont adaptés à l'accueil de la relation pour travailler en toute sécurité ;
    - du personnel compétent et accompagnant : un moniteur d'équitation titulaire d'un diplôme européen d'équithérapie et/ou titulaire du BFEEH (en cours d'obtention), une personne pour accompagner la personne en situation de handicap en fonction de son degré d'autonomie
    - une évaluation mise en place après chaque séance afin de réajuster les moyens spécifiques mis en œuvre pour atteindre les objectifs





## Où ?

- Centre Equestre du Domaine de Fraisse (140ha) à Leuc, à 12 km de Carcassonne (Aude)  
Structure conçue pour accueillir des personnes en situation de handicap. Labellisation équi-handi en cours
- Construction couverte en ossature bois, de 2 600m<sup>2</sup>, comprenant :
  - Un manège en 20×60 avec tribune
  - 27 boxes d'environ 15m<sup>2</sup> chacun (dimension liée à la pratique de l'équitation éthologique sur place – bien-être du cheval et liée à la médiation par le cheval – première approche possible à l'intérieur) et 22 stalles
  - Un club house permettant débriefing et projection vidéo des séances en direct ou en différé
- Parcours sensoriel à cheval en extérieur



Deux grands principes **novateurs** animent ce centre équestre :

- L'équitation éthologique parrainée par Andy BOOTH, référent en Europe en équitation éthologique (BPJEPS ; BFE3, Instructeur PARELLI niveau 4-4 étoiles). La formation et la supervision des moniteurs et de la cavalerie (40 chevaux dont 10 formés à la médiation par le cheval) se fait par Catherine et Andy BOOTH. Elsa, Enseignante Horseman Science by Andy BOOTH, est également responsable des écuries au domaine de Fraisse
- **La médiation par le cheval est notamment fondée sur la méthode de Festina Lente (Irlande) et est grandement facilitée par l'utilisation d'une cavalerie éduquée selon les principes de l'équitation éthologique**

Association IRPA - Domaine de Fraisse - 11250 Leuc  
contact@irpa.fr [www.villagedefraisse.org](http://www.villagedefraisse.org)  
Facebook : irpa  
Tél : +33 (0)4 68 79 63 63